

Léon BANI BIO BIGOU

**ELEVAGE TRANSHUMANT ET MOBILITE  
TRANSFRONTIERE DANS LA VALLEE DU NIGER.  
Cas de la frontière Bénin-Niger**

**DOCUMENTS**

**N° 1**

**FEVRIER 1993**

Fonds Documentaire IRD  
Cote: B\* 24037 Ex: 500

**URA/UNB-ORSTOM**

Boîte postale 7060  
Cotonou, Bénin

Fonds Documentaire IRD



010024037

**ELEVAGE TRANSHUMANT ET MOBILITE TRANSFRONTIERE  
DANS LA VALLEE DU NIGER.  
Cas de la frontière Bénin - Niger**

Fonds Documentaire IRD

Cote: BX24037 Ex: unique

---

**UNITE DE RECHERCHES ASSOCIEES UNB-ORSTOM**

**Boîte postale 7060  
Cotonou Bénin**

# Présentation

E. Y. GU-KONU  
URA/UNB-ORSTOM  
COTONOU

Lors des discussions relatives à la signature de l'Accord Général de Coopération de mai 1991 par laquelle l'ORSTOM et l'UNB se sont mutuellement engagés à construire des relations partenariales sur des bases programmatiques, les enseignants et chercheurs du Département de géographie avaient particulièrement insisté sur deux choses. La première est un appui à la recherche qu'ils espéraient, à juste titre, obtenir de l'ORSTOM, naturellement en termes d'équipement et de moyens de travail. La seconde chose est la possibilité, qui leur serait donnée de publier les résultats de leurs travaux scientifiques dans une revue propre à leur UFR et qui ferait un lien vivant et enrichissant entre eux et les géographes d'autres universités et institutions de recherches d'Afrique et du monde.

Ces deux espoirs se justifient amplement. Pour ce qui est du second en particulier, on sait que les revues de géographie de haut niveau, comme en fin de compte les autres, qui appartiennent pour la plupart à des universités et des institutions de recherche des pays développés, acceptent difficilement les articles qui leurs sont proposés. Non pas tant parce que ces articles seraient tous de mauvaises qualités comme on a souvent tendance à le dire, mais pour bien d'autres raisons qui n'ont pas leur place dans cette présentation. Et lorsqu'ils acceptent les articles, dans le cas le plus courant, les délais de publication sont toujours longs, sans compter le fait que nombre d'universités et d'institutions de recherche africaines, du fait de leurs moyens limités, ne parviennent pas toujours à s'abonner à ces revues.

La création de cette collection des "DOCUMENTS" trouve sa justification et son utilité dans cet état des choses. Elle est conçue pour servir en quelque sorte comme la cinquième roue de la revue que l'on attend au Département, et dont la nécessité et l'utilité pour la promotion de l'UFR sont indéniables.

La décision de cette création est prise après de longues hésitations justifiées par la nature des choses. L'initiative allait-elle être comprise? Les jugements a priori et une conception par trop frileuse des rapports ne vont-ils pas l'emporter sur la nécessité d'un engagement plus résolu dans des desseins novateurs permettant de construire véritablement ensemble? D'un autre côté, les vœux si souvent formulés à juste titre d'avoir des moyens de travail correspondent-ils à une volonté d'utiliser les moyens dont on peut disposer pour faire valoir et enrichir ses compétences scientifiques?

En tout état de cause, l'idée de créer cette collection des "DOCUMENTS" est un pari et un défi. Ce premier numéro ne signifie nullement que le défi est levé, ni que le pari est gagné. La réussite de l'entreprise sera mesurée plutôt à l'aune de la durabilité de l'initiative et de la qualité des articles qui seront publiés.



## **Résumé**

*L'élevage pratiqué dans la vallée du fleuve Niger est de type extensif transhumant.*

*Ses principaux problèmes sont liés à la transhumance, aux maladies et à la sécheresse.*

*La transhumance -rythme de déplacements saisonniers - est devenue une nécessité absolue du système pastoral dans la région pour respecter les exigences écologiques et les besoins animaux. Elle implique des conséquences néfastes sur le plan technique et alimentaire. Elle a des effets négatifs sur la natalité des bêtes.*

*A ces effets néfastes de la transhumance s'ajoutent les nombreuses maladies qui compromettent dangereusement la santé des bêtes et des éleveurs.*

*L'avenir pastoral de la région requiert des solutions hardies aux problèmes épineux de l'heure: la tension entre éleveurs et agriculteurs, le contrôle du mouvement des bêtes entre les pays limitrophes, le renforcement de l'encadrement technique, l'animation au niveau des éleveurs pour la modernisation de leurs activités.*



## Introduction

La vallée du fleuve Niger, à la frontière Bénin-Niger, est un milieu non aménagé se prêtant à l'élevage. Du côté béninois, trois séries de plateaux délimités par les rivières Mékrou (Ouest), Alibori (Centre) et Sota (Est), ont des altitudes variant entre 200 et 250 mètres. Elles créent des paysages monotones le long de la vallée du fleuve Niger. Du côté nigérien, deux plateaux, Fakara à l'Ouest du Dallol Bosso, Ziguï à l'Est, créent aussi des paysages monotones. Leurs altitudes les plus fortes sont voisines de 250 mètres. Si le Fakara est d'allure massive, dans le Ziguï, davantage érodé, les altitudes proches de 200 mètres sont fréquentes et s'étendent même à tout le Sud-Ouest du secteur de Sambéra. Deux grandes vallées fossiles, le Dallol Bosso à l'Ouest, le Dallol Maouri et son affluent, le Dallol Fogha, à l'Est, traversent du Nord au Sud ces deux plateaux. Des falaises, plus fréquentes dans le Dallol Bosso, marquent leur encaissement. L'altitude du Dallol Bosso est de 175 mètres dans sa partie aval où il domine d'une dizaine de mètres la vallée du fleuve. Un tel talus n'existe pas à la confluence Dallol Maouri Niger (1). Grandes vallées à fond plat (10 kilomètres en moyenne pour le Dallol Bosso, 3-4 kilomètres pour le Dallol Maouri), remblayées de luvions sableuses, les Dallols sont le domaine de nappes phréatiques peu profondes --souvent moins de cinq mètres-- qui affluent en de nombreux bas-fonds. Cette particularité, exceptionnelle en milieu soudano-sahélien, explique la forte attraction que les Dallols exercent sur les populations.

La double crue annuelle et les vastes étendues inondées en saison sèche dotent ce secteur de la vallée du fleuve Niger d'un riche potentiel naturel. Celui-ci a attiré depuis longtemps de nombreux éleveurs Fulbe dont certains, du fait de l'importance des troupeaux, mènent encore aujourd'hui une vie nomade. Tous les

éleveurs pratiquent des déplacements entre le fleuve, les vallées sèches fossiles et les plateaux afin de procurer toute l'année du fourrage vert au bétail. La qualité des animaux et le voisinage de pays déficitaires en viande développent une commercialisation profitable. Réponse aux sécheresses, la réalisation d'un grand barrage sur le fleuve, en amont de Niamey. Elle s'accompagne de projets agricoles. Si l'équilibre de toute cette région risque d'être bouleversé, l'existence d'une crue locale, l'échec déjà ancien d'un casier aménagé et le faible peuplement relatif doivent inciter à un développement associé de l'agriculture et de l'élevage par l'intensification des échanges commerciaux.

Le secteur de la vallée Dolé et Boumba tire son originalité de sa situation frontalière particulière. Il est à cheval sur le Niger, le Bénin, le Nigéria, et le Burkina, et il est partagé entre cinq unités administratives dont trois au Niger et deux au Bénin. Les trois unités administratives du Niger sont le poste administratif de Falmey dans l'Arrondissement de Birni N'Gaouré à l'Ouest, le secteur de Sambéra dans l'Arrondissement de Dosso au Centre et l'Arrondissement de Gaya à l'Est. Au Bénin, on a le District Rural de Karimama à l'Ouest et celui de Malanville à l'Est. 20 % environ de la population totale, éleveurs nigériens et béninois de la région, disposent d'un cheptel de près de 131.579 bovins. C'est un domaine d'activités pastorales très important, en plus de son fort potentiel agricole.



## **La transhumance comme genre de vie.**

Les problèmes essentiels de l'élevage se résument dans la transhumance, les maladies, les rapports avec les agriculteurs et la sécheresse.

Pour respecter les exigences écologiques (couvert végétal) et les besoins animaux (bétail), les éleveurs ont organisé des rythmes de déplacements saisonniers ( transhumances) ou exceptionnels (migration). Cette mobilité, quelle qu'en soit la forme, est actuellement une nécessité absolue du système pastoral. En effet, pendant la saison sèche, il y a carence de pâturage, ce qui explique les longs déplacements réguliers des éleveurs à la recherche de lieux favorables pour leurs bêtes. Ces transhumances durent plusieurs mois. Au Bénin, il y a deux catégories de transhumance : la petite transhumance de juillet à octobre et la grande transhumance de février à début juin.

Ce phénomène de transhumance implique des conséquences néfastes sur le plan technique et alimentaire. Sur le plan technique, cela ne permet pas aux agents du service d'élevage de suivre les éleveurs pour pouvoir bien contrôler l'état de santé des bêtes; toute proposition de techniques modernes d'élevage est souvent vouée à l'échec. Sur le plan alimentaire, les Fulbe en déplacement permanent n'ont pas de ressources nécessaires pour une bonne alimentation. Ainsi, la carence et l'insuffisance quantitative d'aliments se manifestent souvent par des maladies de malnutrition ou de sous-nutrition, ce qui compromet leur santé, et, partant, leur aptitude face aux tâches du développement. Au cours de ces déplacements, les éleveurs sont exposés à toutes les intempéries. Le manque de pâturage fait baisser le prix des animaux à ces périodes. Enfin, ces déplacements ont des effets néfastes sur la natalité des bêtes qui baisse considérablement. En effet, pendant les périodes de transhumance, la natalité est de 40 à



50 % au lieu de 70 à 80 %; pendant ces mêmes périodes, la mortalité est élevée : de 10 à 15 % au lieu de presque nulle en temps normal.

Au Niger, ces transhumances sont encore plus complexes que celles observées du côté béninois. Les déplacements des animaux sont liés au cycle végétatif des plantes et aux cultures, donc au rythme saisonnier des pluies, ainsi qu'à la double crue du fleuve. Il en résulte un mouvement pendulaire compliqué entre les plateaux et les bourgoutières, pratiqué tant par les éleveurs habitant les bords du fleuve que par leurs voisins des plateaux. Le cycle annuel comprend cinq phases en relation étroite avec le milieu naturel et sous sa dépendance. La première phase est de juillet à septembre, phase au cours de laquelle les animaux quittent progressivement le fleuve pour pâturer loin à l'intérieur des plateaux (ou aller du côté béninois occuper les pâturages laissés presque vides par les éleveurs). A partir d'août, l'ensemble des troupeaux quitte les bourgoutières. Les déplacements se font directement du fleuve au plateau pour les éleveurs du fleuve. Ceux-ci ne partent qu'après le premier désherbage de leurs champs de mil. Certains éleveurs des Dallols partent plus tôt, vers le début de juin, pour séjourner dans leur village afin d'apporter une fumure fraîche à leurs champs juste avant la mise en culture.

Deux séries de raisons motivent ces départs. Lié aux pluies, le niveau des eaux du fleuve s'élève, inonde les premiers pâturages, et les insectes se multiplient. Ce dernier fait est, par lui-même, très important, car le parasitisme, notamment la trypanosomiase, latent pendant la saison sèche, se développe intensément pendant l'hivernage. L'homme lui-même fuit les moustiques et la recrudescence du paludisme. D'autre part, l'extension des cultures

sur les terrasses riveraines rend difficile tout déplacement quotidien vers les terres mieux drainées des plateaux. Alors que les conditions de vie se détériorent dans les cuvettes, les plateaux prennent plus de valeur. Les mares y deviennent nombreuses au milieu de pâturages herbacés et arbustifs renouvelés par les pluies, alors même que les cultures sont peu développées.

Cette transhumance est aussi l'occasion de faire la cure salée près de Sabongari-Bara dans le Dallol Fogha. Cette cure salée donne lieu à un petit déplacement de deux à trois jours au cours duquel les animaux absorbent le natron sous diverses formes : dans l'eau et l'herbe salées, en léchant le sable. La cure salée peut aussi se faire dans le Sud du Dallol Maouri ou, en dehors de l'hivernage, près de Souda, dans le Sud du Dallol Bosso. La région de Sabongari-Bara présente aussi un intérêt social. En effet, de nombreux Fulbe venus de toutes les directions aiment se rencontrer chaque année dans ce centre historique de la puissante chefferie de Bara. En cette saison, très peu d'animaux restent au village, même si une partie de la famille y demeure. Dans le Dallol Bosso, les distances entre le village et les transhumants étant réduites, les enfants vont chercher le lait deux fois par semaine pour le ramener au village où demeurent personnes âgées et enfants. Un éleveur estime à plus de mille (1000) personnes les éleveurs qui passent l'hivernage dans cette région.

Ces déplacements par familles entières sont la règle chez les éleveurs du fleuve. Les boeufs porteurs emmènent les Calebasses, les bâtons, les nattes et les toiles en plastique, de plus en plus nombreuses en approchant du Nigéria. Les femmes et les personnes âgées les escortent, tandis que les hommes les précèdent avec les troupeaux.

La seconde phase, d'octobre à novembre-décembre, voit les éleveurs du fleuve revenir aux cuvettes où les pâturages sont de plus en plus accessibles grâce au retrait des eaux. Mais la faiblesse de la décrue ne permet pas à tous de revenir. Certains restent donc plus longtemps sur les plateaux ou les terrasses du fleuve afin d'exploiter les brousses. Ils y trouvent aussi leur intérêt en pratiquant des contrats de fumure avec les populations sédentaires. Ces contrats impliquent généralement la fourniture du mil nécessaire à l'éleveur pendant la durée de la fumure. De plus, les sédentaires récoltent alors progressivement leurs champs de sorgho (gros mil) et de haricots, ouvrant ainsi de nouveaux champs au bétail. Les éleveurs ne pratiquent pas ces cultures : ils se contentent du petit mil qu'une partie de la famille récolte en septembre. Ce n'est qu'en février-mars que ces éleveurs, qui se sont attardés sur les plateaux, reviennent au fleuve. Les éleveurs du Dalloï Bosso regagnent ainsi progressivement leurs villages. Ils y restent pour fumer leurs champs et ceux des sédentaires voisins jusque vers la fin février. Toutefois, certains troupeaux retournent directement vers le fleuve en fumant les terres du bas Dalloï. Les hommes seuls font le détour par leur village, où ils ne résident pas, afin de saluer les parents.

La période de mi-décembre à fin février-mars, 'est la troisième phase de ces déplacements. L'arrivée de la crue malienne chasse tous les éleveurs des cuvette. Les animaux pâturent alors les terres sèches bordant le fleuve. Les contrats de fumure, plus généralisés, sont facilités par l'achèvement de toutes les récoltes. Certains éleveurs, qui étaient revenus au fleuve lors de la petite décrue de novembre, peuvent même retourner sur les plateaux. C'est le cas notamment d'éleveurs de Sambéra et de Dolé. Pour ces derniers,

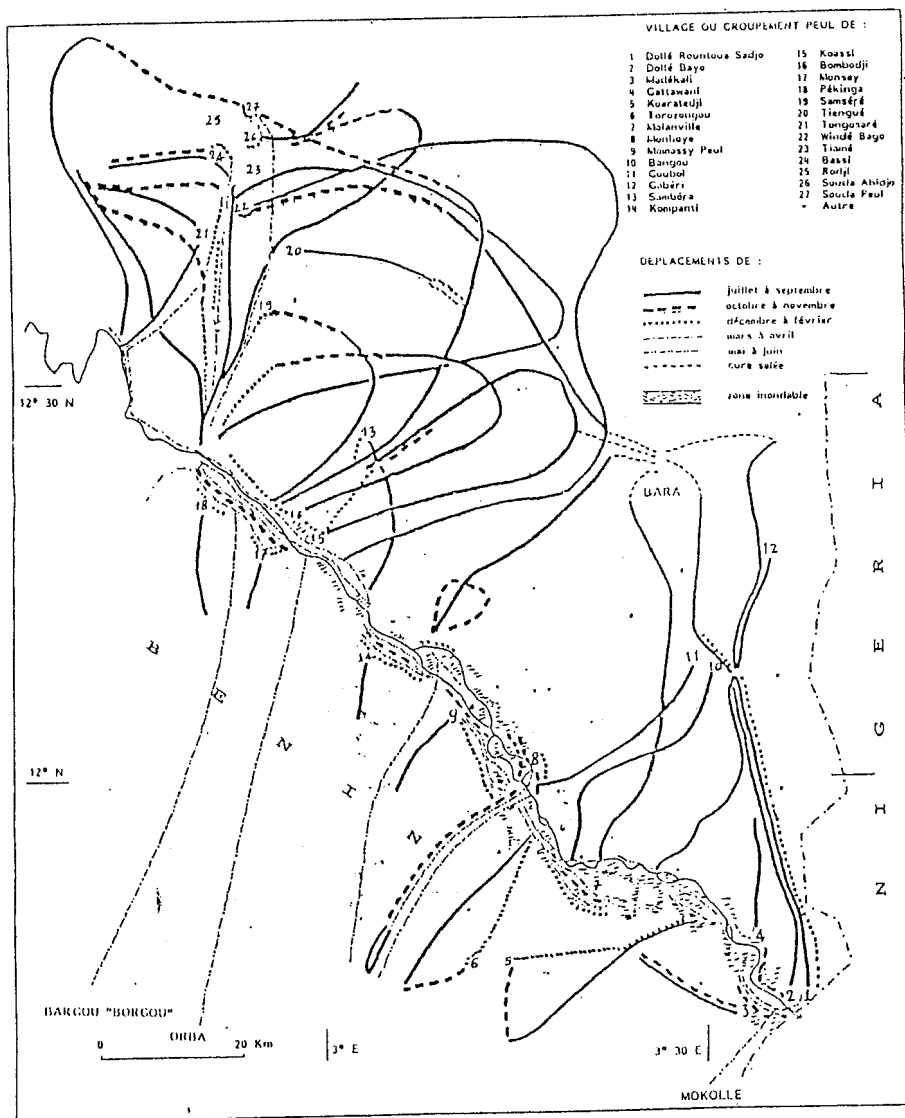
le déplacement est très long, puisqu'ils vont jusque sur les plateaux de la région de Malgorou. C'est l'abondance du bétail dans la région de Dolé lors de ces hautes eaux qui les contraint à partir. Certains éleveurs du Dallol Bosso, notamment ceux de Souda Peul, retournent sur le plateau du Zigui en janvier-février, car ils prétendent que l'eau pour le bétail y est plus chaude. Ceux de Tiengué s'écartent du Dallol, où la densité du bétail va croissant en cette saison, pour aller auprès de quelques villages sédentaires du Zigui avec lesquels ils ont noué des contrats déjà anciens de fumure et de garde du bétail.

La quatrième phase de transhumance a lieu de février à avril. Les troupeaux de toute la région se retrouvent au fleuve. Les animaux pâturent en étant dans l'eau jusqu'au ventre et progressent dans les bourgoutières en suivant le retrait des eaux. Dallols Bosso, Maouri et Fogha sont les grands axes de l'élevage. Dans les Dallols, certains troupeaux restent aux villages ou vont quotidiennement sur les plateaux proches. Tous s'abreuvent aux puisards des Dallols, car les plateaux n'ont que des puits rares et profonds. Dans le Sud du Dallol Maouri, des familles entières accompagnent les bêtes jusqu'aux bourgoutières. Par contre, dans le Dallol Bosso, où les cheptels possédés sont plus modestes, davantage d'adolescents ou d'adultes seuls accomplissent cette tâche. Au Sud de Falmey, ce travail peut même être laissé aux enfants, car les distances entre le village et le fleuve sont réduites et les éleveurs nombreux. Nonobstant, le chef de famille va les visiter fréquemment. Le faible nombre d'animaux possédés n'empêche donc pas d'aller au fleuve. Inversement, la possession d'un gros troupeau contraint le plus souvent à faire ce déplacement.

Enfin, la cinquième phase se déroule de mai à juin. Les éleveurs occupent l'ensemble des bourgoutières. Leurs cases sont regroupées le plus souvent en petits hameaux de dix à vingt cases, installés sur les bourrelets de berge actuels ou anciens, mais toujours à proximité du fleuve ou de mares pérennes où les animaux s'abreuvent. Quelques cases sont dispersées au coeur même des bourgoutières. Cette localisation, très à l'écart des zones agricoles, facilite la coexistence des troupeaux et des cultures lors de l'arrivée des premières pluies. Les densités bovines sont alors très importantes. Le 5 juin 1975, A. Beauvilain avait calculé la densité bovine à partir des photographies aériennes (I.G.N., mission aérienne 75 NIG 43/125) dans la cuvette de Koulou et de part et d'autre du fleuve : il trouvait au minimum 290 troupeaux, soit environ 7.250 bovins. A cette époque, ceux-ci pâturaient au Niger des étendues de bourgoutières d'environ 2900 hectares, soit 2,5 hectares par bovin. Localement, ces densités peuvent être encore plus fortes, sans toutefois atteindre les dix bovins par hectare comme cela peut arriver dans les petites cuvettes proches de Niamey (DE RAVIGNAN F., 1977). La diminution des pâturages dans les bourgoutières, due à ces fortes densités animales régulièrement accrues par l'arrivée d'éleveurs provenant de régions éloignées du fleuve, de Say et du Nigéria, incite un certain nombre d'éleveurs à quitter les cuvettes pour se rendre sur les plateaux du Bénin, vers des brousses peu exploitées et à la rencontre des premiers pâturages régénérés par l'arrivée des pluies.



CARTE  
LE MOUVEMENT DE TRANSHUMANCE DES BOVINS  
A LA FRONTIERE BENIN - NIGER



SOURCES : Résultats d'enquêtes  
Les Cahiers d'Outre-Mer (1979)

## **Le fleuve et les mobilités transfrontières.**

Le déplacement est assez périlleux, car la contrée est inhabitée et les lions y sont nombreux. Néanmoins, vers l'Est, quelques éleveurs nigériens demeurent tout l'hivernage sur ces plateaux. Il faut noter que les pays limitrophes tel que le Bénin ne voient pas d'un bon oeil cette affluence des éleveurs nigériens vers leurs contrées. Depuis 1984, le Bénin procède à l'expulsion de ces éleveurs étrangers qui dégradent ses pâturages. Ceci explique la baisse du taux de transhumance actuel des éleveurs nigériens vers le Bénin. Enfin quelques éleveurs de Sambéra quittent aussi le fleuve pour fumer les terres des agriculteurs des petites vallées proches. L'abreuvement s'effectue aux puits peu profonds de ces vallées. Nous avons vu qu'il en était de même pour certains éleveurs cultivant dans les Dallols. Ces types de déplacements sont anciens, puisqu'ils existaient déjà au siècle dernier. Ils répondaient au meilleur usage du milieu naturel. Aujourd'hui, la saturation progressive de ce milieu les rend impératifs. L'évolution actuelle est difficile à cerner. Il est certain que la pression croissante sur le bourgou, aggravée par les faibles crues du fleuve, contraindra les éleveurs à quitter en plus grand nombre la vallée avant la fin de la saison sèche. Cette pression n'augmente pas seulement par la simple croissance des populations et des cheptels locaux, mais par l'arrivée d'éleveurs de plateaux refoulés par la dégradation des pâturages, par l'extension des cultures et par l'arrivée en cours de saison sèche d'éleveurs nigériens et burkinabé sans cesse plus nombreux.

Ces transhumances ont d'abord pour objectif de fournir au bétail un pâturage vert toute l'année. Cette opportunité, exceptionnelle en zone soudano-sahélienne, n'est possible que grâce à la présence d'un grand fleuve. Dans ces conditions, le bétail est, sauf maladies parasitaires, de bel aspect. On peut même

maintenir que de très nombreux animaux transhumants sont à l'embouche permanente ou se présentent comme tels, ce qui justifie les prix élevés pratiqués. Pour parvenir à cet objectif, les éleveurs guident leur bétail dans des mouvements pendulaires entre les plateaux nigériens ou béninois et le fleuve. Dans les Dallols, ces mouvements sont circulaires : la vallée du fleuve, les Dallols et la vallée du Niger. Ces grandes lignes de déplacements masquent la complexité des adaptations locales et les motivations propres à chacun des éleveurs, et leurs efforts incessants pour adapter leurs besoins et leur force de travail aux possibilités, variables, du milieu naturel qui les entoure. Il en résulte une très grande complication de détail qu'accroît l'indépendance voulue par chaque éleveur et que soulignent les adaptations à la sécheresse.

La spontanéité est l'une des caractéristiques importantes de ces déplacements. Aucune contrainte administrative ou réglementaire ne vient fixer les itinéraires, le calendrier des déplacements et en particulier la date de pénétration dans les bourgoutières en fonction des conditions écologiques de l'année. Le berger est totalement libre de ses mouvements: ses seules contraintes lui sont fixées par la nature. Ainsi, la seule limite d'accès au fleuve est celle du risque sanitaire pour un troupeau de savane. La taxe de pacage perçue par les autorités béninoises, en raison de sa modicité (250 F XOF par bovin, 50 F XOF par ovin), diminuée par les sous-déclarations, et la forte attractivité des pâturages, ne peut dissuader les éleveurs de franchir la frontière.

La sécheresse de 1969-1974 a incité les éleveurs des Dallols à aller plus nombreux au fleuve en saison sèche (Beauvilain, 1977). C'est ainsi que depuis 1967-1968, les Fulbé de Tongasaré se



rendent à Bossia dans le "Double-V". Au cours de cette sécheresse, quelques troupeaux des Fulbe de Tahoua (Niger) ont fréquenté les bourgoutières de la région de Gaya. Quant aux Fulbe Bororo d'Abala (Nord du Dallol Bosso), ils ont été vus passant dans la région de Kouassi, mais sans leurs bêtes. On peut imaginer l'état des bourgoutières surpâturées par des troupeaux accourant de tous les horizons et séjournant pour de longues périodes, alors même que plusieurs années de suite de crues faibles n'ont pas pu les régénérer. Quant aux déplacements des moutons "daki", ils constituent l'une des plus longues transhumances qui soient. Dès avant les cultures, les moutons sont regroupés par village ou groupement, et ils partent par centaines, par milliers, à la suite des Fulbe moutonniers du Nigéria. De Dolé, ils suivent le fleuve jusqu'à Boumba, puis remontent le Dallol Bosso jusqu'à Fabidji (12°55 Nord) et gagnent Ouallam, Mangaizé et Ménaka (15°52 Nord) au Mali, après un parcours de 500 à 600 kilomètres pour l'aller, puis autant pour le retour. L'ensemble de la transhumance dure quatre à cinq mois, car il est impossible aux pasteurs de nourrir leurs bêtes sur place.



## **Problèmes de l'élevage transhumant dans la vallée.**

L'élevage de la vallée est confronté aux nombreuses difficultés qui freinent son développement harmonieux. Il s'agit d'abord des nombreuses maladies qui compromettent dangereusement la santé des bêtes. La pluviosité soudanienne, les inondations et les nombreuses mares permanentes créent un milieu très favorable au développement des parasitoses. Parmi ces maladies, les plus répandues sont la trypanosomiase bovine, la peste bovine, la péripleurite, le chabon bactérien ou symptomatique.

*La Trypanosomiase* bovine dont les agents vecteurs sont les *Glossinae tachinoides* et vraisemblablement les "C. tabanides", inquiète beaucoup les éleveurs qui demandent eux-mêmes le traitement chimio-préventif. Malheureusement, les services de l'élevage ne peuvent répondre qu'au tiers ou au quart de cette demande. En conséquence, certains éleveurs se procurent les trypanocides au Nigéria, ce qui, en cas d'utilisation directe par l'éleveur et de sous-dosage, crée des souches de trypanosomes chimio-résistantes. Une campagne de dépistage de la trypanosomiase bovine menée en 1985-86 a donné les résultats suivants (Bénin) : dans le secteur de Karimama, 24 foyers, 1.210 bovins malades, 2.074 traités et 40 bovins morts de cette maladie. Dans le secteur de Gaya, sur 735 bovins examinés, il y avait 35 cas de trypanosomiase. Un important foyer de trypanosomiase est localisé le long du fleuve immédiatement en amont de sa confluence avec le Dallol Bosso dans la région du "Double-V".

*La Peste bovine* est apparue au Bénin surtout en 1980 et y fait aussi des ravages sur les troupeaux. En 1985-1986 le secteur de Karimama, par exemple, les immunisations anti-pestiques se sont opérées sur 27.398 bovins. Le secteur de Malanville a vacciné 34.952 bovins contre la peste. Le traitement systématique contre

la peste commence en décembre. Au Niger, le passage des troupeaux d'exportation maliens à destination du Nigéria ou du Bénin serait responsable de nombreux foyers épidémiques. Le dernier foyer de peste bovine remonte à 1973, mais il y eut 16 foyers en 1972.

Quant à la *Péripneumonie*, 23.250 bovins ont été immunisés contre cette maladie dans le secteur de Karimama. A Malanville, le ratissage de vaccination a lieu à partir de décembre. A Gaya, six foyers de péripneumonie bovine ont été déclarés en 1971 et le dernier, en 1976, fit 22 morts. Le *Charbon bactérien* (ou symptomatique) a été aussi observé avec, à Karimama, deux foyers, 15 malades et 12 morts. Les cas de *distomatose*, *oesophagostomose* larvaire, *cysticercose*, *coccidiose* bovine (34 bovins traités à Karimama), *coccidiose* aviaire (102 traités à Karimama), *ascaridiose* bovine (39 traités à Karimama avec quatre foyers), *ascaridiose* ovine (1 foyer à Karimama et 13 malades), *coccidiose* ovine (3 foyers, 60 malades et 25 morts à Karimama) et d'autres parasitismes internes sont très nombreux tout le long du fleuve. La *Pasteurellose* bovine (7 foyers, 162 malades, 58 morts, 4.368 immunisés à Karimama), la *peste* "petits ruminants" (3 foyers, 77 malades, 39 morts dans le même secteur), la *tuberculose* bovine et la *streptothricose* bovine complètent la liste des maladies courantes dans la vallée.

Il faut remarquer que les animaux du fleuve bénéficient d'une certaine immunité naturelle à l'égard de ces différents parasitismes. Par contre, pour un troupeau de savane, l'entrée dans une bourgoutière se solde par une mortalité globale qui peut dépasser 60 % de l'effectif total. Beauvilain ( 1978) a enregistré une mortalité de près de 75 % dans un troupeau qui est allé pour

la première fois au fleuve en 1972 lors de la sécheresse. L'historique de la mise en valeur de la cuvette de Koulou confirme l'importance de ces problèmes sanitaires (Gaborit J , 1959). Sur les 163 boeufs de labour achetés en 1941, il reste 93 boeufs vivants le 4 juin 1941 et 67 le 5 juillet 1941, l'hivernage étant une période de recrudescence du parasitisme.

Le secteur de Malanville s'est fixé un calendrier rigoureux pour le ratissage de vaccination contre les maladies les plus fréquentes. Ainsi, pendant la période de février à mars, on procède aux déparasitages internes et externes et au traitement contre la *trypanosomiase*. D'avril à juin, période creuse qui correspond à celle de la grande transhumance, les troupeaux laissés à la garde des vieillards et des enfants sont traités. La lutte contre les *charbons bactériens*, contre la *pasteurellose*, et contre la *trypanosomiase* a lieu au cours des mois de juillet-août, moment des retours de la transhumance; on procède également à des déparasitages au cours de ces mois. septembre et octobre sont habituellement consacrés à la vaccination et au traitement contre la *trypanosomiase*. Enfin, novembre-décembre est la période de la campagne contre la peste et la *péripneumonie* chez les bovins et contre la peste chez les petits ruminants.

Il faut ajouter au chapitre des problèmes de l'élevage les conflits permanents entre éleveurs et cultivateurs. C'est un problème épineux, qui est encore loin de trouver une solution satisfaisante pour tous. Les conflits sont surtout liés à la divagation des bêtes, à l'interdiction de pénétrer dans les parcs ou les forêts classés, à la réduction des zones de pâturages par suite de l'extension des cultures. Si l'abreuvement ne pose aucun problème, l'alimentation, elle, reste encore un grand souci. Elle provient essentiellement

des pâturages naturels (herbacé ou aérien) et des pâturages artificiels. Le pâturage naturel herbacé, dominé par les graminées, abonde de juin à octobre, mais se raréfie au fur et à mesure de la progression de la saison sèche, pour disparaître totalement vers février-mars. Alors intervient le pâturage aérien, assuré surtout par les *Azeliae africana* et les *Pterocarpus erinaceus* pendant la grande transhumance de février à juin. Le pâturage artificiel, se compose de fanes d'arachide, de haricots, de feuilles et de tiges de mil et sorgho après les récoltes.

La vente clandestine des produits vétérinaires, avec leur utilisation irrationnelle, allonge la liste des problèmes de l'élevage. A titre d'exemple, un produit d'injection qu'on donne à boire aux bêtes est souvent très dilué pour en augmenter la quantité. Il faut déplorer en outre l'insuffisance numérique des agents d'encadrement qui ne disposent pas toujours des moyens adéquats de déplacement pour mieux suivre les éleveurs.



## **Conclusions: Les migrations transfrontières et l'avenir pastoral de la région .**

L'avenir pastoral de la vallée est lié à la résolution correcte d'un certain nombre de problèmes épineux de l'heure. La tension entre éleveurs et agriculteurs est un problème qui exige une solution urgente au risque de conduire à des catastrophes. La vallée étant presque entièrement cultivée, il est nécessaire de délimiter des zones de pâturage. Ceci a été fait dans la plupart des secteurs, mais jamais respecté par les agriculteurs en quête de terres fertiles. Les éleveurs étant expulsés des Parcs nationaux, il en résulte une recrudescence de la tension qui n'arrange personne.

La perméabilité des frontières permet le passage facile des bêtes d'un pays à l'autre, d'où le risque de contamination des maladies. Par exemple, les Béninois se plaignent du fait que la peste et certaines autres maladies leur viennent du Niger. Avec la sécheresse, les béninois estiment qu'en 1984-85, les troupeaux venant du Burkina Faso, du Mali et du Niger ont provoqué la surexploitation de leurs zones de pâturage. La vallée béninoise est devenue un secteur de transit des troupeaux en transhumance vers le Sud, à la recherche du pâturage vert. Pour éviter tout problème politique, il serait urgent de pouvoir contrôler ce phénomène dans les pays concernés. Du côté béninois, certaines mesures sont entrain d'être prises dans ce sens. En effet, dans le cadre du projet "Développement Bovin-Borgou", il est question de l'amélioration de l'élevage dans toute la Province du Borgou : retenues d'eau, animation au niveau des éleveurs Fulbe pour l'avenir pastoral de la région.

Par ailleurs, l'avenir pastoral dans la vallée implique des options dans l'élevage. L'existence des agriculteurs, des pêcheurs

et des éleveurs impose une politique judicieuse concertée de la gestion de l'espace frontalier. La définition de droits individuels ou collectifs est indispensable dès que les usages du sol deviennent spécialisés et risquent de se gêner mutuellement. On ne peut continuer de laisser les troupeaux divaguer à leur guise là où des terres sont en culture.

Devant la crise qui s'esquisse dans la vallée en matière d'élevage, il n'y a que deux issues possibles: collectiviser totalement, en supprimant la propriété privative des troupeaux, ou renoncer à la gestion en commun, de manière à rendre chacun conscient des conséquences de ses décisions.



## Références bibliographiques

- 1- ADRIAN (J.) et JACQUOT (R.), *Le sorgho et les mils en alimentation humaine et animale*; Vigot Frères, Editeurs Paris, 1964.
- 2- BARRET (Docteur Paul), *L'Afrique occidentale: la nature et l'homme noir* Challamel et Cie, Editeurs, Paris, 1888. T.1, 402 P et T. 2, 438 P.
- 3- BIO-BIGOU (B. L.), *La vallée Bénino-Nigérienne du fleuve Niger: Populations et développement économique*; Thèse pour le Doctorat, Dijon, Novembre 1987, 917 P.
- 4- DOUTRE SOULLE (G.), *L'élevage en A.O.F*; Edition Larose, Paris, 1947.
- 5- ELA (Jean-Marc), *L'Afrique des villages*; Karthala, Paris, 1982, 228 P.
- 6- BARRAU (J.) & al., *Etudes sur les sociétés de pasteurs nomades, Sur l'organisation technique et économique*; Paris, C. E. R. M., 1973, *Cahiers* N° 109.
- 7- BEAUVILAIN (A.), *Les Peul du Dallol Bosso*; T. 1, Thèse 3è Cycle, Etudes Nigériennes, 1977, 193 P.
- 8- BEAUVILAIN (A.), *Eleveurs et aménagements hydro-pastoraux dans le nord Kourfeye (Niger) au cours de la récente sécheresse*; *Cahiers géographiques de Rouen*, N° 6, 1976.
- 9- BEAUVILAIN (A.), *Eleveurs et élevage le long du fleuve Niger dans le département de Dosso (Niger)*; *Cahiers d'Outre-mer*, Bordeaux, N°125, Janvier-Mars 1979, pp 66 - 101.
- 10-, BEAUVILAIN (A.), *Les Peul du Dallol Bosso et la sécheresse, 1969 - 1973, Niger. in* Gallais (J.), *Stratégies pastorales et agricoles des sahéliens durant la sécheresse 1969 - 1974, Elevage et contacts entre pasteurs et agriculteurs*; Talence, C. E. G. E. T., 1977, 281 P
- 11- BELLOT (Jean-Marc), *Les femmes dans les sociétés pastorales du Gorouol*; *Cahiers d'Outre-mer*, Bordeaux, N°130, Août-Juin 1980.
- 12- BERNUS (E.), *L'évolution récente des relations entre éleveurs et agriculteurs en Afrique tropicale, l'exemple du sahel nigérien. Cahiers ORSTOM*, Vol. 11, N° 2, 1974 , PP 138 - 140.
- 13- BONTE (P.), *Troupeaux et familles chez les éleveurs sahéliens, in* FAO, *les systèmes pastoraux sahéliens*, Rome, FAO, 1977, PP 43 - 87.





URA/UNB-ORSTOM  
Février 1993



**UNITE DE RECHERCHES ASSOCIEES UNB-ORSTOM**

Boîte postale 7060  
Cotonou Bénin

